

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE ALBERT CAMUS

Vendredi 07 novembre 2014

Présents :

Mme GAULTIER (Directrice, CE2 A), Mme COSQUERIC (CP A), M.MILLION (CP B), Mme SURMONT (CP/CE1), Mme MAATI (CE1 A), Mme COLIN (CE1/CM2), M.COTTIN (CE2 A), Mme BERGAMASCO (CE2 B), Mme LECHEVALIER (CM1 A), Mme KALFON (CM1 B), Mme BAUNAT (CM2 A), Mme CHEVALIER (CM2 B), Mme FRANÇOIS (Mairie), Mme LE POULAIN, M. BOURSIER (représentants parents d'élèves - FCPE), M.COLLOT, Mme CHAUSSONNERY, Mme GUILLIOT, Mme LE SECH, Mme VULLIN, Mme MAGNIER (représentants parents d'élèves - PEEP)

En préambule, Madame Gaultier précise que les propositions pour l'ordre du jour doivent être faites 3 semaines avant celui-ci.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Le point sur la rentrée (effectifs, personnel...)
- 2- EPS (natation scolaire, rencontres sportives programmées pour l'école)
- 3- Bilan de la coopérative scolaire 2013/2014
- 4- Le règlement intérieur de l'école
- 5- La mise en place des rythmes scolaires
- 6- Les projets de voyages scolaires

- 1- 283 élèves : 58 CP, 50 CE1, 53 CE2, 59 CM1, 63 CM2 répartis sur 11 classes, dont 2 doubles niveaux (CP/CE1 et CE1/CM2).

Les enseignants félicitent la mairie pour la rénovation du 2^{ème} étage, madame François rajoute que la remise en état des toilettes reste à faire.

Monsieur Million bénéficie cette année d'un vidéo projecteur sur tableau blanc dans sa classe et 2 autres devraient être affectés l'année prochaine dans d'autres classes.

- 2- Les élèves de CE1 ont deux créneaux de natation, le vendredi à 13 h 50 et à 14 h 30.

Le coût des séances a évolué de 115 € à 344 € en moins d'un an, auquel il faut rajouter 122 € de car. La question de l'intérêt de poursuivre cette activité se pose surtout que 10 séances de 40 minutes n'apparaissent pas suffisantes pour l'évolution des enfants. Il faut étudier la possibilité de trouver une autre piscine d'accueil.

Rencontre sportive de Handball le 22 janvier 2015 pour les CM1.

Une activité course d'orientation de 3 séances a eu lieu pour les CM2, deux animateurs ont expliqué le fonctionnement de la boussole et de la carte, pour ensuite faire une course au parc des Templiers.

10 balises devaient être trouvées en 45 minutes. Les institutrices ont fait remarquer que les élèves ont manqué de concentration. Le bénéfice de cette pratique serait plus important si les enfants avaient davantage de séances. L'activité est donc à poursuivre par les enseignants.

Le cross des écoles aura lieu le 31 mars 2015 au matin.

Les rencontres d'athlétisme auront lieu les 4-5 juin 2015

3- Bilan de la coopérative 2013/2014 :

Solde créditeur

Subvention :	5 552 €
Familles :	6 899 €
Photographe :	1 388 €
Kermesse :	1 471 €

Ce qui va permettre d'octroyer 10 € par élève + 225 € sur les coopératives de classe.

4- Le règlement intérieur a subi quelques modifications :

Art 4 : pas de possibilité d'aller aux toilettes pendant les cours sauf si les enfants sont dérangés, Si problème médical, il faut faire un mot dans le cahier vert. Il faut que les enfants aillent aux toilettes le matin avant d'aller à l'école et à chaque pose possible.

Art 17 : une partie a été ajoutée sur le PAI. Les enfants malades ne sont pas acceptés à l'école. En dehors d'un PAI, il n'est pas possible de donner des médicaments.

Art 18 : Organisation entre l'école et la municipalité

- pré-liste obligatoire auprès de la mairie (à l'année pour simplifier)
- pour tout changement, un écrit est obligatoire dans le cahier vert (pensez à photocopier vos fiches d'inscriptions ou d'en garder une trace !)

Art 19 : Sortie pour soins adaptés, possible exceptionnellement aux heures de récréation (papier à remplir auprès de Mme Gaultier). L'enfant ne peut sortir qu'accompagné d'un adulte.

La chartre de la laïcité va être donnée aux parents prochainement et collée dans le cahier de correspondance.

5- Réforme des rythmes scolaires :

On a constaté une grosse fatigue de nos enfants.

La sortie à 15 h 45, se fait souvent avec 5-10 minutes de retard, il est prévu d'avancer l'heure de la sonnerie.

Les fédérations de parents ont demandé à Mme François une réunion avec la mairie pour établir un bilan sur ce premier trimestre.

Après la sortie, les élèves ont le choix entre des activités et l'étude

Les activités de 15 h 45 à 16 h 30 sont gratuites

de 15 h 45 à 16 h : accueil des enfants, appel et goûter

de 16 h à 16 h 30 : pas de possibilité de sortie

de 16 h à 16 h 25 : les enfants sont au gymnase Pompidou (pas de déchaussement sauf pour les chaussures à talons)

Les activités proposées sont le Handball, le Basket ou pour ceux qui le désirent, jeux de société ou un temps de repos.

Aujourd'hui cela représente 77 enfants.

de 16 h 30 à 17 h : garderie

L'étude se fait de 16 h 05-10 à 17 h (101 élèves, sensiblement le même nombre qu'en 2013)

Garderie à partir de 17 h (environ 50 enfants)

Mercredi : 180 personnes mangent à la cantine, entre 66 et 100 personnes au centre de loisirs l'après-midi.

La mairie n'a ni les moyens ni le temps de proposer d'autres activités que celles déjà proposées.

6- Projets de voyages :

9 classes sur 2 jours et 2 classes sur 1 jour

CP : 09-10 avril à CHAILLES, départ à 8 h 30, visite du château de Chambord, 2 ateliers sur le centre.

CE1 : 1 journée de sortie au parc du Marquenterre en avril/mai

CP/CE1 + CE1/CM2 : 19-20 mars au Futuroscope (spectacle du soir en plus)

CE2 et CM1 : 16-17 avril sur la base de loisirs de Buthiers, escalade, vélo fun, tir à l'arc, orientation, découverte de la nature.

CM1 : 2 jours mi-mars Voyage Courseulles sur mer, sur le thème du Moyen Age (la Tapisserie de Bayeux) et le bord de mer.

CM2 : Depuis le jour de la réunion du conseil d'école, les éléments ont changé pour les 2 classes de CM2 qui devaient partir en séjour de 2 jours. Pour des raisons administratives ce voyage n'est plus possible. Toutefois la subvention allouée par la Mairie reste acquise et les enseignants font tout leur possible pour que ces 2 classes fassent une belle sortie à la journée, comme c'est déjà le cas pour deux autres classes.

7 – Vêtements trouvés :

Chaque jour, des enfants laissent des vêtements traîner à divers endroits de l'école. Malgré les remarques régulières faites par les enseignants, le problème perdure.

Madame Gaultier fait remarquer que de nombreux parents ne viennent pas les récupérer. De ce fait, le tas de vêtements grossit de jour en jour.

Les enseignants ne souhaitent pas s'occuper de la gestion des vêtements oubliés par les enfants.

Les représentants des parents d'élèves se sont proposés pour gérer ces vêtements, ce qui a été accepté par madame Gaultier. Il reste à définir un créneau pour se rendre sur place et mener cette action.

Nous vous recommandons vivement de marquer les noms de vos enfants sur les vêtements.